



**ÉCOLE RÉGIONALE POST-UNIVERSITAIRE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION INTÉGRÉS DES FORÊTS
ET TERRITOIRES TROPICAUX**

- ÉRAIFT -

Centre de Catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO

**Projet : « Renforcement de la Résilience au changement climatique des communautés
locales de Luki et Mai-Ndombe en RDC »**

**APPEL A PROPOSITION POUR UNE BOURSE COMPLEMENTAIRE DE
RECHERCHE**

**POUR LA DEUXIEME PROMOTION MASTER EN AMENAGEMENT ET
GESTION INTEGRES DES FORÊTS ET TERRITOIRES TROPICAUX (AGIFT)**

Objet : **Monitoring de la grande et moyenne faune dans la réserve de biosphère de Luki à
l'aide des caméras trap.**

1. Brève description de l'ÉRAIFT

L'École régionale postuniversitaire d'aménagement et gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux (ÉRAIFT) organise deux Master Professionnels diplômants et un Master Recherche diplômant sur trois métiers différents respectivement en **Gestion des aires protégées (GAP)**, **Technique d'aménagement forestier (TAF)** et **Aménagement et gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux (AGIFT)**. Elle organise aussi un doctorat (PhD) dans ce dernier domaine.

Ce programme de formation est géré au niveau sous régional grâce à un Accord de collaboration signé avec les institutions suivantes : Université de Dschang, Université de Yaoundé I et Ecole de Faune de Garoua (Cameroun) ; Ecole Nationale des Eaux et Forêts à Libreville et Université des Sciences et Techniques de Masuku (USTM/Gabon) et Université de Kisangani (UNIKIS, RDC).

A l'instar d'autres institutions d'enseignement supérieur et universitaire, l'ÉRAIFT effectue 4 missions essentielles dont : *l'enseignement, la recherche, les formations continues et les prestations de service*. S'agissant de la recherche scientifique, elle se fait en collaboration avec d'autres institutions internationales dont l'Université de Liège, l'Université Catholique de Louvain, le Musée Royal d'Afrique centrale, l'Université de Gand, l'Université Laval, et bien d'autres.

Etant donné que l'ÉRAIFT est née autour du programme **MAB de l'UNESCO** à savoir « *l'homme et la biosphère* », elle exerce essentiellement ses activités de recherche dans les trois réserves de biosphère en RDC ainsi que les cinq sites du patrimoine mondial de l'humanité. En effet, l'ÉRAIFT dispose d'une station de recherche dans la réserve de biosphère de Luki (RBL) et une Assistante permanente à la réserve de biosphère de Luki II

Université de Kinshasa, Commune de Lemba, - B.P. 15.373 - Kinshasa, République Démocratique du Congo

☎ : +243(0)998658955 /243(0)998506701/+243(0)814261188- E-mail: info@eraift-rdc.org; Site : www.eraift-rdc.org



ÉCOLE RÉGIONALE POST-UNIVERSITAIRE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION INTÉGRÉS DES FORÊTS ET TERRITOIRES TROPICAUX

- ERAIFT -

Centre de Catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO

convient de noter que l'ERAIFT jouit actuellement du statut de **Centre de Catégorie II de l'UNESCO** et dispose d'un **Accord de Siège** signé avec le gouvernement de la RDC. D'autres détails supplémentaires sur l'Ecole peuvent être obtenus au travers son site web : www.eraift-rdc.org

2. Caractérisation du site et des thèmes de recherche

La réserve de biosphère de Luki (RBL), située au cœur de la forêt du Mayombe dans le Kongo central est cogérée par l'Institut National d'Etude et de Recherches Agronomiques (INERA) et le programme « Man and Biosphère » attaché au Ministère de l'Environnement et Développement Durable (MEDD). Cette réserve est un véritable laboratoire naturel de recherche avec un potentiel pour les études sur les enjeux de la REDD+ et des fonctions des écosystèmes tropicaux.

Depuis 2019, l'Union Européenne finance le projet de mitigation et atténuation climatique. Ce projet va se déployer jusqu'en décembre 2021. Il est géré par le WWF-RDC et comporte un important volet recherche et formation exécuté par l'ERAIFT. Son objectif global est de promouvoir des systèmes de protection et d'exploitation des écosystèmes naturels régénérés en collaboration avec les communautés structurées en Comités Locaux de Développement (CLD).

Ce projet prévoit un appui aux apprenants de master de l'ERAIFT sur une base compétitive. Un appel à candidature a été diffusé le 02 septembre 2020 sur plusieurs thématiques de recherche. Le calendrier académique de la deuxième année des Masters en Gestion des Aires Protégées et Technique d'Aménagement des Forêts ne pouvant permettre de réaliser l'étude avant la fin de la mise en œuvre du projet, ce nouvel appel à candidature est diffusé à l'attention des apprenants de Master en Aménagement et Gestion Intégrés des Forêts et des Territoires tropicaux (AGIFT) pour la sélection d'un apprenant qui devra conduire l'étude sur la thématique suivante: **Monitoring de la grande et moyenne faunes de la réserve de biosphère de Luki à l'aide des caméras trap.**

3. Objectif de l'étude

Assurer le traitement et l'analyse des données issues de l'inventaire par caméras-traps en vue de caractériser l'état actuel des populations animales et leur distribution à Luki.

Les résultats attendus devront fournir des informations utiles sur l'effort d'inventaire, la richesse spécifique, l'abondance, la densité, les indices, le nombre et le taux de détection, la distribution spéciale d'espèces, ainsi que d'autres renseignements qui seront exploités à partir de la base des données d'inventaire.



ÉCOLE RÉGIONALE POST-UNIVERSITAIRE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION INTÉGRÉS DES FORÊTS
ET TERRITOIRES TROPICAUX

- ÉRAIFT -

Centre de Catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO

4. Montant maximum de la bourse : 2500 USD (Dollars américains Deux Mille Cinq Cent).

Le candidat retenu sera encouragé à utiliser les ressources disponibles au titre de la subvention pour financer les coûts du travail de recherche, l'acquisition de matériel et la documentation, l'analyse et le traitement des données en vue de leur **publication dans des revues scientifiques**.

5. Composition du dossier

Le dossier de candidature pour la subvention complémentaire de recherche en Master comprend globalement les éléments suivants :

- Une lettre de motivation adressée à la Direction de l'Ecole faisant état de la recherche à entreprendre et de sa disponibilité. Cette lettre doit être *manuscrite* et écrite en deux langues (français et anglais), et d'une page maximum pour chacune ;
- Un protocole de recherche détaillé (suivant la logique scientifique) en rapport avec la thématique de recherche, comprenant dans les annexes les prévisions budgétaires détaillées, le chronogramme d'activités et le cadre logique. L'*analyse systémique* devrait être le fil conducteur de ce protocole de recherche. La rédaction du protocole et des lettres de motivation devra se faire avec un niveau de grammaire et d'orthographe appréciable;
- Résumé de curriculum vitae 2 pages ;
- Engagement de faire une publication future dans une revue crédible des principaux résultats de ce travail ;

Le candidat retenu sera encouragé à soumettre pour publication dans une revue scientifique, un projet d'article au plus tard un mois avant la défense de mémoire. Le paiement de la subvention (montant à définir de la partie finale du paiement) sera lié à la publication effective (voir en annexe, la liste des revues interdites et la liste des revues positives).

6. Capacités et compétences requises

- Avoir une formation de base en Biologie, Agronomie, Foresterie, sciences de l'environnement ou sciences connexes
- Avoir des connaissances suffisantes en statistique avancée ;
- Maîtriser l'outil informatique et de certains matériels techniques (caméras trap, etc.) ;

Université de Kinshasa, Commune de Lemba, - B.P. 15.373 - Kinshasa, République Démocratique du Congo

☎ : +243(0)998658955 /243(0)998506701/+243(0)814261188- E-mail: info@eraift-rdc.org; Site : www.eraift-rdc.org



**ÉCOLE RÉGIONALE POST-UNIVERSITAIRE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION INTÉGRÉS DES FORÊTS
ET TERRITOIRES TROPICAUX**

- ÉRAIFT -

Centre de Catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO

- Avoir une connaissance basique d'espèces de la grande et moyenne faunes ;
- Bonne capacité de traitement et d'analyse des données, ainsi que leur d'interprétation.

DÉPÔT DU DOSSIER

Les dossiers de candidatures, doivent parvenir à

L'ÉRAIFT, au plus tard le 23 mai 2021 à 15h à l'adresse

Mode d'envoi : uniquement en version numérique, en un seul dossier.

Dossier à envoyer à l'adresse : info@eraift-rdc.org avec copie à valimunz2005@yahoo.fr

Lettre à adresser à :

M. le Directeur de l'ÉRAIFT

UNIVERSITE DE KINSHASA

B.P. 15.373, Kinshasa

Tél. : 00243814261188 / 00243817061647.

République Démocratique du Congo

Fait à Kinshasa, le 08/03/2021

Secrétariat Académique de l'ÉRAIFT